

REGISTRE DU PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE CANICULE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

MADAME

MONSIEUR

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Date de naissance :

Adresse :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Téléphone portable :

Vous êtes :

- une personne de 65 ans et plus
- une personne de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- une personne adulte porteuse de handicap
- une personne de moins de 65 ans qui le souhaite à cause de son état de santé

Personnes à prévenir :

	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Nom - Prénom			
Qualité (enfant, parent, voisin, ami...)			
Téléphone			
Adresse			

Nom de votre médecin traitant :

Fréquentation de clubs ou autres structures (précisez les jours et les horaires) :

Prestations à domicile dont bénéficie la personne :

Prestations		Coordonnées	Jours et horaires d'intervention
Portage de repas	Oui Non		
Aide-ménagère	Oui Non		
Téléalarme	Oui Non		
Soins à domicile	Oui Non		
Femme de ménage	Oui Non		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Fait à, le

Signature

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 6 JANVIER 1978

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels.

Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

1. Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse au questionnaire obligatoire entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.
2. Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du Préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.
3. En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées.

Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire.